

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du baccalauréat général (voir attendus de chaque portail de licence sur Parcoursup).
- Sur dossier et avis de la commission pédagogique dans tous les autres cas.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### Inscription en première année

- Étape 1 - du 18 janvier au 9 mars 2023 :  
Dépôt des vœux en ligne sur la plate-forme Parcoursup  
<https://www.parcoursup.fr>
- Étape 2 - jusqu'au 13 juillet 2023 :  
Inscription administrative obligatoire auprès de l'Université de Rennes 1 - <http://iaprimoweb.univ-rennes1.fr>

#### Procédure d'admission en 2<sup>e</sup> année MMOPR

- Soumettre sa candidature à une ou plusieurs filières MMOPR\*.
- Valider l'année de L.AS en première session + valider l'option santé.
- Suivant les résultats : admission directe ou après un oral de 20 mn.

\* MMOPR: médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et métiers de la rééducation

### CONTACT

- [licence-acces-sante@univ-rennes1.fr](mailto:licence-acces-sante@univ-rennes1.fr)

### ACCOMPAGNEMENT

Des interrogations sur votre orientation ? Des doutes sur le choix de votre formation ?

Si vous vous posez ces questions, le SOIE est là pour vous !

# LES LICENCES « ACCÈS SANTÉ »

# L.AS

## POURQUOI CES LICENCES ?

Les Licences Accès Santé (L.AS) sont des licences généralistes qui intègrent une option « Accès Santé ». À l'Université de Rennes 1, la première année d'études en licence se fait *via* différents portails, pour une spécialisation progressive vers un domaine. Il existe 6 portails affiliés L.AS.

Les L.AS donnent accès à la 2<sup>e</sup> année d'études de santé dans une des filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Rééducation (MMOPR) depuis la première, deuxième ou troisième année de licence.

## SONT-ELLES FAITES POUR MOI ?

Vous êtes attiré.e par les métiers de la santé ? Vous possédez une bonne capacité de travail personnel ? Vous êtes curieuse, curieux ? Vous appréciez l'analyse et le raisonnement ? Vous avez des dispositions pour l'analyse et la logique ?

Alors ce parcours est fait pour vous !

<https://formations.univ-rennes1.fr>  
<https://acces-sante.univ-rennes1.fr>

# L.A.S

## PREMIER SEMESTRE

Les UE de la licence disciplinaire dont l'option santé

20 à 25 h de cours par semaine en moyenne + travail personnel

### Option Santé

Tronc commun  
50 h à distance + travail personnel

Anatomie générale (10 h)  
Physiologie (10 h)  
Pharmacologie (10 h)  
Biologie cellulaire (10 h)  
Histologie (10 h)

## DEUXIÈME SEMESTRE

Les UE de la licence disciplinaire dont l'option santé

20 à 25 h de cours par semaine en moyenne + travail personnel

### Option Santé

#### Filières

Médecine, Maïeutique, Rééducation pour licences sciences  
50 h

Embryologie (10 h)  
Anatomie spécialisée (10 h)  
Physiologie spécialisée (10 h)  
Sciences humaines et sociales 1 (10 h)  
Sciences humaines et sociales 2 (10 h)

Médecine, Maïeutique, Rééducation pour licences sciences humaines  
50 h

Embryologie (10 h)  
Anatomie spécialisée (10 h)  
Physiologie spécialisée (10 h)  
Biostatistiques (10 h)  
Biophysique (10 h)

Odontologie  
50 h dont 5 h TD

Anatomie spécialisée (20 h),  
Embryologie-Histologie spécialisées (20 h)  
Matériaux (10 h)

Pharmacie  
50 h dont 11 h TD

Chimie organique et générale (20 h)  
Chimie analytique (14 h)  
Galénique (16 h)

## LES PORTAILS ET LICENCES

A l'Université de Rennes 1, la première année d'études en licence se fait généralement *via* différents portails, pour une spécialisation progressive vers un domaine. Il existe six portails affiliés L.A.S et deux licences « hors portail », qui intègrent l'option Santé de 100 heures environ :

- **DSP** - Droit-Science politique (site de Rennes)
- **EG** - Economie-Gestion
- **MA** - Mathématiques et applications
- **ISTN** - Informatique, Sciences et technologies du numérique
- **BECV** - Biologie, environnement, chimie du vivant
- **PCSTM** - Physique, chimie, sciences de la Terre, mécanique
- **Licence mention Philosophie**
- **Licence mention Sciences pour la santé** (en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année)

## LES L.A.S PARTENAIRES

D'autres universités proposent aussi des L.A.S pour accéder aux études de santé à Rennes :

### Université Rennes 2

- Psychologie
- STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

### Université Bretagne Sud (UBS) (Vannes)

- Droit
- Économie
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la Terre

## FOCUS

### LE TUTORAT

Un tutorat gratuit est assuré par plus de 100 tuteurs/tutrices, étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année désireux de transmettre leur expérience et de soutenir les nouveaux étudiants. Il comprend une ou deux conférences par semaine pour s'évaluer, de l'aide méthodologique pour rythmer son apprentissage. Il est organisé le soir, sur des séquences qui correspondent aux UE vues en cours chaque semaine.

### LA SANTÉ, AU-DELÀ DU MÉDICAL

Les L.A.S donnent accès à des métiers variés dans le domaine de la santé *via* de nombreux masters, notamment à l'Université de Rennes 1, par exemple :

- Bio-informatique,
- Biologie moléculaire et cellulaire,
- Biologie santé,
- Chimie,
- Droit de la santé,
- Électronique, énergie électrique, automatique
- Étologie,
- Microbiologie,
- Nutrition et sciences des aliments,
- Physique fondamentale et applications,
- Santé publique.

## POURSUITE D'ÉTUDES

### Si la L.A.S est validée

#### Admis au recrutement en MMOPR

- > Admission en 2<sup>e</sup> année des études de santé, au choix :
- Maïeutique
  - Médecine
  - Odontologie
  - Pharmacie
  - Rééducation

#### Non admis au recrutement en MMOPR

- > Poursuite en 2<sup>e</sup> année de la licence Accès Santé (L.A.S) correspondant à l'option disciplinaire choisie.
- > 2<sup>nd</sup>e tentative possible en L.A.S 2 ou L.A.S 3.

### Si la L.A.S n'est pas validée

#### Redoublement en licence « standard » ou réorientation *via* Parcoursup.

Pour retenter l'accès en MMOPR, 2<sup>nd</sup>e tentative possible en L.A.S 2 ou L.A.S 3 (avoir validé 120 ECTS).

### IMPORTANT

Chaque étudiant.e dispose seulement de 2 chances pour rejoindre l'une des filières MMOPR.

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

Selon le parcours suivi, à l'issue de ses études de santé l'étudiant.e pourra devenir :

- médecin généraliste ou spécialiste (chirurgien, gynécologue, dermatologue, neurologue, etc.),
- chirurgien-dentiste, généraliste ou spécialiste (chirurgien oral, orthodontiste, etc.),
- pharmacien (en officine, dans l'industrie, la recherche, etc.),
- sage-femme ou maïeuticien
- kinésithérapeute, ergothérapeute, pédicure-podologue.